

9 juin : Journée du « Déplacement durable »

06/2011

Aujourd'hui, jeudi 9 juin, se déroule la seconde édition de **la Journée du « déplacement durable »**.

Pour l'occasion, plusieurs conférences et tables rondes ont lieu à Paris.

Mais c'est aussi l'opportunité pour **consoGlobe** de revenir sur **les différentes alternatives** qui permettent d'émettre moins de CO2 lors de vos déplacements.

L'auto-partage et le covoiturage se font connaître



De plus en plus, le grand public prend conscience de **l'impact de ses déplacements et de l'usage de son véhicule sur la planète**.

Le constat est clair : **plus vous utilisez votre voiture, plus vous émettez de CO2**.

Les solutions écologiques pour le « Déplacement durable »

Pour faire un geste en faveur de l'environnement, de plus en plus d'individus optent pour le **co-voiturage**, une solution économique, écologique et conviviale ! (découvrez [l'annuaire du co-voiturage](#))

L'**auto-partage** gagne également à être connu. Il s'agit là d'un **système de location** de voiture, entre particuliers, mis en place par quelques sociétés ou par la collectivité.

La location se fait au kilomètre ou à l'heure, et un seul véhicule sert alors à plusieurs individus qui l'utilisent seulement quand ils en ont réellement besoin. (Découvrez la



[communauté consoGlobe et ses services de troc, don, échange et location](#))

La **journée du « Déplacement durable »** est organisée par Agora Fonctions, sous le patronage du **Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement**.

Les [voitures électriques](#), l'[écoconduite](#) et l'usage des transports en commun peuvent également représenter de bonne solution pour limiter l'empreinte carbone de chacun.

Et si les entreprises passaient à la visioconférence ?



En entreprise, les **déplacements peuvent être nombreux**. Dans ces cas là, la majorité des individus prennent **leur voiture, le train, ou même l'avion** lorsqu'il s'agit de longs déplacements.

Pourtant, une solution existe qui ne nécessite pas de déplacement, et donc génère moins de CO2 : **la visioconférence !**



De plus, **une étude Forrester Consulting** menée auprès d'un client LifeSize a permis de mettre en avant les économies réalisées par ce dernier grâce à la vidéocommunication, soit :

- **12% d'émissions de CO2 lors de la première année de mise en application**
- **46% de voyages en moins**

La Journée du 'Déplacement Durable' ou de 'La Mobilité Verte est l'occasion de parler des alternatives au déplacement et des solutions environnementales dans un contexte de mobilité.

La vidéoconférence est une option de plus en plus en plébiscitée par les entreprises car elle est devenue très simple d'utilisation, facile d'accès et économique.

Des solutions existent, reste alors à en faire de bonnes résolutions !